



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
**des Vallées de la Brayе
et de l'Anille**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200072692-20260527-20260522-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/06/2026

Délibération N°20260522

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept mai à 20 h 00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Brayе et de l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Marolles-lès-Saint-Calais, en séance publique sous la Présidence de Madame LELONG Françoise.

Étaient Présents :

Date de convocation
19 mai 2026

Date d'affichage
19 mai 2026

Nombre de conseillers
En exercice 41
Présents 33
Votants 39

Mmes BESNIER Claire, BRIGANT Nicole, DAVEAU GAULARD Justine, DAVID Isabelle, DESILES Mélanie, DOLEUX Evelyne, DUBOIS Virginie, DUPONT Isabelle, JUMERT Annie, LANDEMAINE Alexandrine, LELONG Françoise, LEPENNETIER Aude, MERCIER Nadine, STERBA Éléonora, VALLOIS-PERNAS Martine,
MM. BERNARDET Denis, BRANJONNEAU Thierry, CARON Michel, FONTAINE Eric, GASCHET Alain, GAULTIER Philippe, GAUTHIER Renaud, GILLET Danick, GRÉMILLON Patrick, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, MASSÉ Nicolas, MORIN Sébastien, NASLE Jérôme, NICOLAÏ Christophe, PIERRE Frantz, POTAGE Jean-Paul, **membres titulaires**, M. ISAMBERT Stéphane, **membre suppléant**.

Représentant de la commune de Cogners, M. LEROY Michel, Président de la délégation spéciale, participe sans voix délibérative.

Étaient excusés :

Mme BONNEFOY Béatrice donne pouvoir à M. FONTAINE Eric
Mme CHAUVEAU Pascale donne pouvoir à M. GAUTHIER Renaud
M. BOSNYAK Yvan donne pouvoir à M. LEDIEU Christophe
M. CORBIN Olivier donne pouvoir à Mme STERBA Éléonora
M. GERNOT Philippe donne pouvoir à Mme BRIGANT Nicole
M. RALUY Hugues donne pouvoir à M. GAULTIER Philippe
M. PARIS Hubert remplacé par son suppléant M. ISAMBERT Stéphane
Mme NADREAU Olivia
M. POTTIER Louis

Monsieur GAUTHIER Renaud est nommé secrétaire de séance.

OBJET : BUDGET ANNEXE BASE DE LOISIRS – DECISION MODIFICATIVE

Vu le vote des budget prévisionnels 2026,

Madame la Présidente informe l'Assemblée qu'il faut procéder à une décision modificative sur le budget suivant.

➤ **Budget Annexe Base de Loisirs**

✓ Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Compte	Fonction	Prévisions 2026	proposition DM	Nouveau montant
012 Charges de personnel et frais assimilés	6211 Personnel affecté par la collectivité de rattachement	325 autres équipements sportifs ou de loisirs	10 000,00 €	6 500,00 €	16 500,00 €
				6 500,00 €	

✓ Recettes de fonctionnement

Chapitre	Compte	Fonction	Prévisions 2026	proposition DM	Nouveau montant
74 Dotations et participations	74751 Participations (subvention du Budget Principal)	325 autres équipements sportifs ou de loisirs	81 581,00 €	6 500,00 €	88 081,00 €
				6 500,00 €	

✓ Dépenses d'investissement

Chapitre	Compte	Fonction	Prévisions 2026	proposition DM	Nouveau montant
21 Immobilisations corporelles	217318 Constructions - autres bâtiments publics	325 autres équipements sportifs ou de loisirs	5 000,00 €	7 000,00 €	12 000,00 €
				7 000,00 €	

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la décision modificative telle qu'exposée ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 27 mai 2026

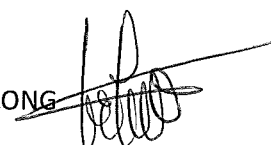
Le secrétaire de séance,

La Présidente,

GAUTHIER Renaud



Françoise LELONG



COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS